



ANNUAL REPORT
RAPPORT ANNUEL

© European Union

PRESIDENT'S FOREWORD AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

The digitalisation of economic activities is a challenge and a priority that we share with the European institutions.

La numérisation des activités économiques est un défi et une priorité que nous partageons avec les institutions européennes.



José Manuel García Collantes

2017 CNUE President / Président du CNUE 2017

Technological developments influence consumption patterns and the demands of our clients. Digital contracts, virtual identities, blockchain, artificial intelligence, digital heritage: these words are in tune with the times, with legal issues to be resolved and practical solutions to be found.

With a view to consolidating the digital single market, the European Commission is particularly active at legislative level: the Directive on online contracts and the supply of digital content, the creation of a single digital gateway and the company law legislative package.

Les évolutions technologiques influencent les modes de consommation et les demandes de nos clients. Contrats numériques, identités virtuelles, blockchain, intelligence artificielle, héritage numérique : autant de mots dans l'air du temps, de questions juridiques à résoudre et de solutions pratiques à apporter.

Dans l'objectif de consolider le marché unique numérique, la Commission européenne est particulièrement active au niveau législatif : directive sur les contrats en ligne et la fourniture de contenu numérique, création d'un portail unique numérique, paquet législatif en droit des sociétés.

Continued on page 2
>>

Suite page 2
>>

The CNUE anticipated this wish to move forward. In 2017, we organised the 4th edition of the Notaries of Europe Congress in Santiago de Compostela. On this occasion, the notariats presented numerous proposals for better consumer protection in the digital environment and a regulatory framework that is more conducive to the development of companies.

In 2017, we also reaffirmed our commitment to the fight against money laundering with the entry into force and revision process of the 4th European directive on money laundering. In this respect, the notarial profession works in cooperation with European and global institutions.

Offering our expertise, being a source of proposals; this is the credo of the CNUE for this year and for the years to come.

José Manuel García Collantes
2017 CNUE President

Le CNUE a anticipé cette volonté d'aller de l'avant. Ainsi, nous avons organisé en 2017 la 4^{ème} édition du Congrès des Notaires d'Europe à Saint-Jacques de Compostelle. A cette occasion, les notariats ont présenté de nombreuses propositions allant dans le sens d'une meilleure protection du consommateur dans l'environnement numérique et d'un cadre réglementaire plus favorable au développement des entreprises.

Nous avons également tenu, en 2017, à réaffirmer notre implication dans la lutte contre le blanchiment des capitaux avec l'entrée en vigueur et le processus de révision de la 4^{ème} directive européenne en la matière. Dans cette optique, le notariat travaille conjointement avec les institutions européennes et mondiales.

Offrir notre expertise, être force de propositions, tel est le credo du CNUE pour cette année encore et pour les années à venir.

José Manuel García Collantes
Président du CNUE 2017

CONTENTS

SOMMAIRE

MANAGEMENT / GOUVERNANCE	5
AT THE SERVICE OF CITIZENS AND THE STATE / AU SERVICE DES CITOYENS ET DE L'ÉTAT	10
A YEAR IN REVIEW / UNE ANNÉE EN REVUE	13
MEMBERS' CORNER / FOCUS SUR LES MEMBRES	21
LEGAL AND POLITICAL DOSSIERS / DOSSIERS JURIDIQUES ET POLITIQUES	26
EXTERNAL RELATIONS / RELATIONS EXTÉRIEURES	36
COMMUNICATION	38

MANAGEMENT

GOVERNANCE

The CNUE in Brief / Le CNUE en Bref



The Council of the Notariats of the European Union (CNUE) is the official body representing the notarial profession in dealings with the European institutions.

Le Conseil des Notariats de l'Union Européenne (CNUE) est l'organisme officiel et représentatif de la profession notariale auprès des institutions européennes.

Speaking for the profession, it has negotiating and decision-making powers on behalf of all the notariats of the European Union, so some 40 000 European notaries.

The CNUE represents the notariats of all EU Member States familiar with this institution: Austria, Belgium, Bulgaria, Croatia, the Czech Republic, Estonia, France, Germany, Greece, Hungary, Italy, Latvia, Lithuania, Luxembourg, Malta, the Netherlands, Poland, Portugal, Romania, Slovakia, Slovenia and Spain. The Former Yugoslav Republic of Macedonia (FYROM), Montenegro, Serbia and Turkey have observer member status.

The CNUE was set up in 1993 when the Single Market became a reality. It has a permanent office situated in the heart of Europe, in Brussels. Since 2003, the CNUE has taken the form of an ASBL (Association sans but lucratif - non-profit organisation) under Belgian law.

The CNUE makes an active contribution to all of the European institutions' decision-making processes that relate to areas affecting the legal aspects of citizenship and running a business, access to justice, consumer protection and promoting the notariat. It also develops its information websites for European citizens, organises cross-border training for notaries and encourages the creation of practical tools for notaries. Always with the idea of making it easier for citizens with cross-border mobility to exercise their rights.

Porte-parole de la profession, il dispose du pouvoir de négociation et de décision pour l'ensemble des notariats de l'Union européenne et, donc, pour près de 40 000 notaires européens.

Le CNUE représente les notariats de tous les États membres connaissant cette institution : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie. Les notariats de l'Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM), du Monténégro, de Serbie et de Turquie bénéficient du statut d'observateur.

Le CNUE a été fondé en 1993, au moment de l'achèvement du marché unique. Il dispose depuis cette date d'un bureau permanent situé au cœur de l'Europe, à Bruxelles. Depuis 2003, le CNUE a pris la forme d'une ASBL (Association sans but lucratif) de droit belge.

Le CNUE contribue activement à tout processus décisionnel des institutions européennes qui touche les domaines intéressant la vie juridique du citoyen et des entreprises, l'accès à la justice, la protection du consommateur ou encore la promotion du notariat. Il développe également des sites web d'information pour les citoyens européens, organise des formations transfrontalières pour les notaires et impulse la mise en place d'outils pratiques pour les notaires. Ceci, toujours dans l'idée de faciliter l'exercice de leurs droits par les citoyens en situation de mobilité transfrontalière.

Video presenting the CNUE
 Vidéo de présentation du CNUE:
<https://www.youtube.com/watch?v=OVgu-UUFoLA>



MAP OF CNUE MEMBERS

CARTE DES MEMBRES DU CNUE

Full Members / *Membres effectifs*

	<p>1) Germany / Allemagne Bundesnotarkammer Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 7 088</p>	 LATVIJAS NOTĀRS	<p>12) Latvia / Lettonie Latvijas Zvērinātu notāru padome Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 109</p>
	<p>2) Austria / Autriche Österreichische Notariatskammer Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 512</p>	 LIETUVOS NOTARŲ RŪMA	<p>13) Lithuania / Lituanie Lietuvos Notaru Rūmai Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 264</p>
	<p>3) Belgium / Belgique Conseil International du Notariat Belge Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 1 555</p>		<p>14) Luxembourg Chambre des Notaires du Grand-Duché de Luxembourg Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 36</p>
	<p>4) Bulgaria / Bulgarie Chambre des Notaires de Bulgarie Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 675</p>	 KUNSILL NOTARILI TA' MALTA	<p>15) Malta / Malte Kunsill Notarili ta' Malta Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 359</p>
	<p>5) Croatia / Croatie Hrvatska javnobilježnička komora Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 325</p>	 KNB Koninklijke Notariële Beroepsorganisatie	<p>16) The Netherlands / Pays-Bas Koninklijke Notariële Beroepsorganisatie Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 1 277</p>
	<p>6) Spain / Espagne Consejo General del Notariado Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 2 806</p>	 NOTARIAT KRAJOWA RADA NOTARIALNA	<p>17) Poland / Pologne Krajowa Rada Notarialna Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 3 446</p>
	<p>7) Estonia / Estonie Eesti Vabriigi Notarite Koda Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 91</p>	 ORDEM DOS NOTÁRIOS PORTUGAL	<p>18) Portugal Ordem dos Notários Portugal Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 419</p>
	<p>8) France Conseil Supérieur du Notariat Français Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 10 598</p>		<p>19) Czech Republic / République tchèque Notarska komora Ceske republiky Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 10 598</p>
	<p>9) Greece / Grèce Conseil National du Notariat Grec Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 2 872</p>		<p>20) Romania / Roumanie Uniunea Națională a Notarilor Publici din România Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 2 375</p>
	<p>10) Hungary / Hongrie Magyar Országos Közjegyzői Kamara Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 316</p>		<p>21) Slovakia / Slovaquie Notárska komora Slovenskej republiky Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 346</p>
	<p>11) Italy / Italie Consiglio Nazionale del Notariato Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 4 825</p>	 NOTARSKA ZBORNIKA SLOVENIJE	<p>22) Slovenia / Slovénie Notarska Zbornica Slovenije Number of notaries / <i>Nombre de notaires</i>: 93</p>

Observer Members / *Membres observateurs*



23) ARYM / FYROM
 Нотарска комора на Република Македонија
 Number of notaries / *Nombre de notaires*: 200



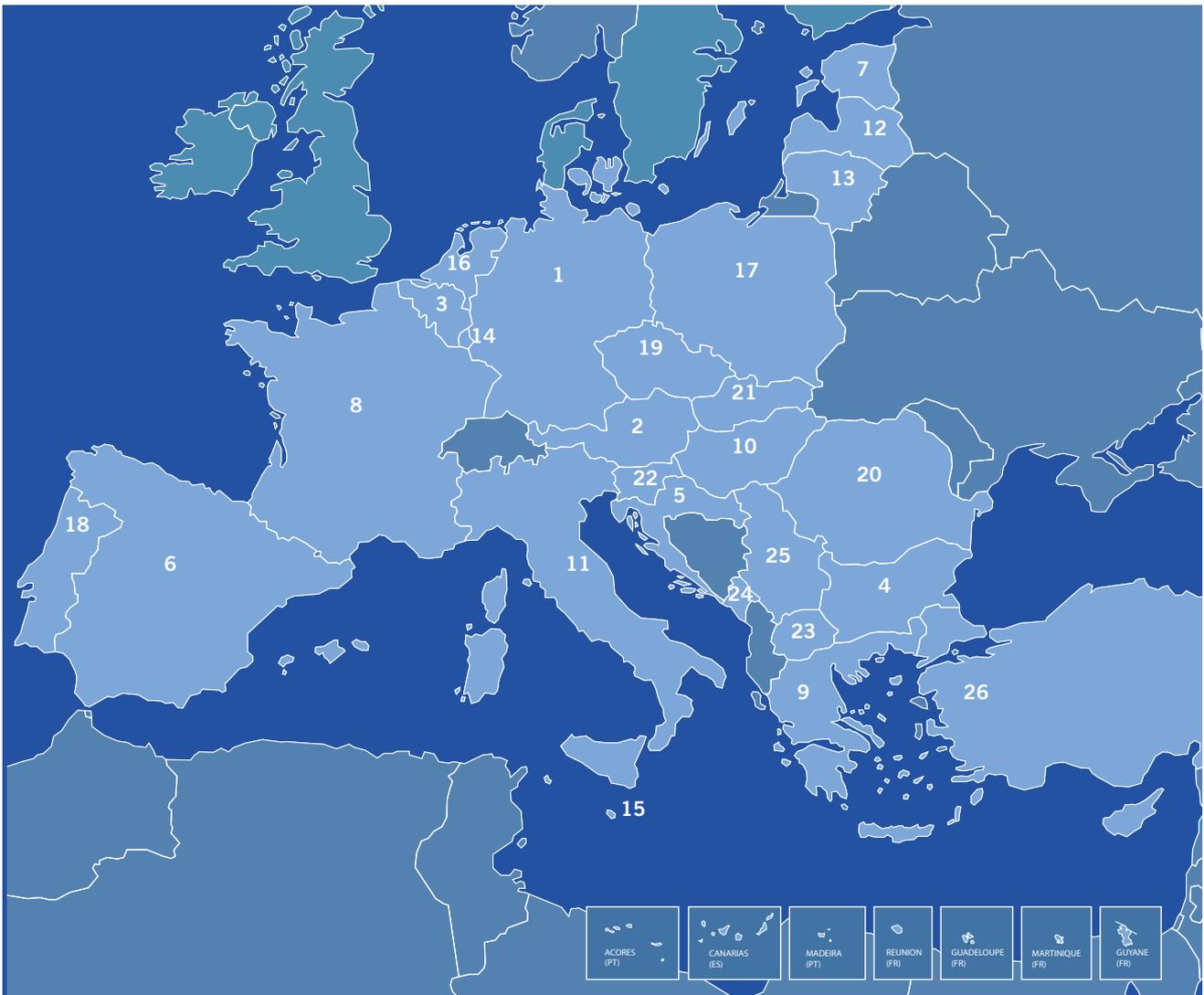
24) Montenegro
 Notary Chamber of Montenegro
 Number of notaries / *Nombre de notaires*: 53



25) Serbia / Serbie
 Serbian Chamber of Notaries
 Number of notaries / *Nombre de notaires*: 163



26) Turkey / Turquie
 Türkiye noterler Birliği
 Number of notaries / *Nombre de notaires*: 1 575



2017 CNUE BOARD

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNUE 2017



2017 CNUE President

Président du CNUE 2017

José Manuel García Collantes
Spain / Espagne



2017 CNUE Incoming Vice-President

Vice-président entrant du CNUE 2017

Marius Kohler
Germany / Allemagne

Directors / Administrateurs



Svajone Saltauskienė
Lithuania / Lituanie



Frank Molitor
Luxembourg



João Maia Rodrigues
Portugal



Radim Neubauer
Czech Republic /
République tchèque



Bogdan Ciuca
Romania / Roumanie

CNUE Staff / *Bureau du CNUE*



From left to right / *De gauche à droite*

Raul Radoi : Secretary General / *Secrétaire général*

Laura Gonzalez : Legal Adviser / *Conseiller juridique*

Catherine Beyens : Administrative Assistant / *Assistante administrative*

Tamsin Fuller : Translator / *Traducteur*

Milena Patuelli : ENN Project Manager / *Chargée de projet RNE*

Susanne Viggria-Krämer : Legal Adviser / *Conseiller juridique*

Guillaume Casanova : Communications Officer / *Chargé de Communication*

AT THE SERVICE OF CITIZENS AND THE STATE AU SERVICE DES CITOYENS ET DE L'ÉTAT



THE NOTARY'S MISSION: ESTABLISHING AUTHENTIC INSTRUMENTS LA MISSION DU NOTAIRE : ÉTABLIR DES ACTES AUTHENTIQUES

The notaries' mission, which they carry out as delegates of the State that nominates them and accords them the status of public office holder, is to confer authenticity on the legal instruments and contracts they establish for their clients. Authenticating an instrument involves gathering together and expressing the wishes of those involved impartially and in full respect of the law. By appending the State's seal next to the signature of the parties on the instruments they draw up, notaries are responsible for the content and the form.

An authentic instrument has similar value to a judgement and cannot be contested, except by judicial means. Authentic instruments have probative value, which applies to both justice and the administration in addition to all third parties. They are also enforceable, enabling the contracting parties to obtain direct enforcement of their reciprocal obligations before the courts.

The authentication of acts and contracts is a public service, generally subject to the rules of territorial distribution and to price control. Furthermore, notaries are obliged to act; they cannot refuse to offer their services to anyone requesting them, even though citizens can choose a notary freely.

Notaries must guarantee the publicity of the authentic instrument to third parties and the State, primarily by registering it on the public registers that exist for this purpose. They are also responsible for its perpetuity as they must keep the original in their archives and issue authentic copies.

La mission du notaire, qu'il exerce par délégation, au nom de l'Etat qui le nomme et lui accorde le statut d'officier public, est celle de conférer l'authenticité aux actes juridiques et aux contrats qu'il établit pour ses clients. Authentifier un acte consiste, pour le notaire, à recueillir et exprimer impartialement et dans le respect de la loi, la volonté de ses auteurs. En apposant le sceau de l'Etat à côté de la signature des parties sur l'acte qu'il rédige, le notaire est responsable sur le fond comme sur la forme.

Ayant une valeur semblable à une décision de justice, l'acte authentique ne peut être contesté, sauf par la voie judiciaire. Possédant une force probante qui s'impose tant à la justice qu'à l'administration et aux tiers, il est également revêtu de la force exécutoire, qui permet aux parties contractantes d'obtenir directement l'exécution de leurs obligations réciproques devant la Justice.

L'authentification des actes et des contrats est un service public, généralement soumis à des règles de maillage territorial et d'encadrement tarifaire. Le notaire est par ailleurs tenu à une obligation d'instrumenter : il ne peut refuser son ministère à celui qui le demande et ce, bien qu'il y ait parallèlement un libre choix du notaire officier public par le citoyen.

Le notaire garantit la publicité de l'acte authentique vis-à-vis des tiers et de l'Etat en l'inscrivant aux registres publics prévus à cet effet. Il est aussi responsable de sa pérennité, car il doit en conserver l'original dans ses archives et en délivrer des copies authentiques.



The notary: a professional at everyone's service *Le notaire : un professionnel au service de tous*

Notaries, advisers for families

Notaries are legal advisers for families, providing answers to their questions with respect to their estate: home buying, marriage contracts, registered partnerships, donations, wills, succession settlements, etc. Notaries do not only retrospectively settle the property consequences of family events such as divorce, death or an accident leading to a disability. They are also advisers who can be consulted by families at any time, to prepare the transfer of assets or modify the structure of an estate, according to current or future needs. Notaries also have a role, as a trusted third party, in the use of alternative conflict resolution methods such as mediation, conciliation, and in some cases arbitration.

Le notaire, conseiller des familles

Le notaire est le conseiller juridique des familles sur les questions qu'elles se posent au sujet de leur patrimoine : achat d'un logement, contrats de mariages, partenariats enregistrés, donations, testaments, règlements de successions, etc. Les notaires ne règlent pas seulement, a posteriori, les conséquences patrimoniales d'évènements familiaux, tels que le divorce, le décès ou un accident engendrant un handicap. Ils sont aussi des conseillers qui peuvent être consultés par les familles à tout moment, pour préparer la transmission des biens ou modifier la structure d'un patrimoine, en fonction des besoins actuels ou futurs. En sa qualité de tiers de confiance, le notaire est également un acteur de l'utilisation des méthodes alternatives de résolution des conflits, comme la médiation, la conciliation ou parfois l'arbitrage.

Notaries at the service of real estate

Many players are involved in real estate, such as estate agents, experts, bankers and the State itself. Notaries, at the heart of the process, facilitate and organise their involvement. They gather together the necessary preliminary information and expertise, where required, draw up a loan document and in most cases conduct the subsequent formalities. These include registration in the public registers, collection and payment of taxes and the final issue of the ownership deed to the purchaser. In many countries, they act as a one-stop-shop.

Le notaire au service de l'immobilier

De nombreux acteurs interviennent en matière immobilière, tels que les agents immobiliers, les experts, les banquiers et l'État lui-même. Le notaire, au centre du processus, facilite et organise leur intervention. Il rassemble les informations et expertises préalables, rédige éventuellement l'acte de prêt, et procède, dans la plupart des cas, aux formalités postérieures : inscription aux registres publics, perception puis paiement des impôts à l'administration fiscale, délivrance finale du titre de propriété à l'acquéreur, etc. Dans de nombreux pays, il agit donc, en la matière, comme un guichet unique.



Notaries advising business people

In many countries, legislators have endeavoured to make business life as secure as possible, by entrusting notaries with exclusive competence to draw up legal instruments incorporating and modifying companies, in addition to many legal instruments certifying their activity. Notaries help business projects to succeed and thus better protect the company's shareholders and creditors from the outset. The legal form of the company, the division of powers at its heart and the social and tax status of its directors all affect their family lives and personal estate. The marriage, divorce, fatherhood or motherhood of its directors, not to mention their retirement or death, also has repercussions for the company. Lack of preparation for the transfer of companies is one of the main reasons that they disappear. Notaries carry out an overall analysis; they are able to find complete congruence between the needs of the company, its durability and the aspirations of its management and workforce.

Le notaire, conseiller des entrepreneurs

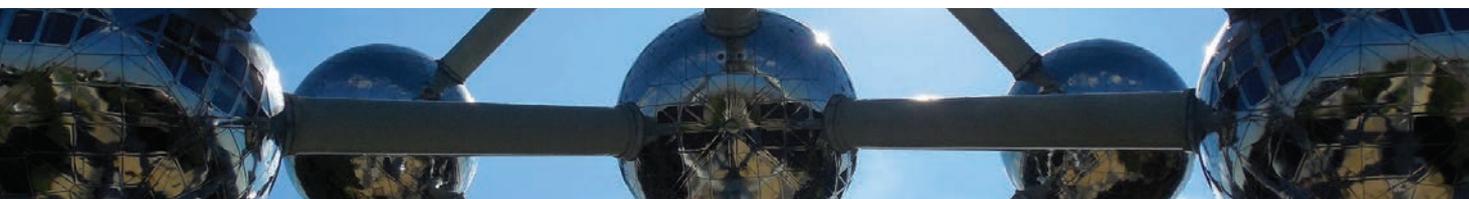
Dans beaucoup de pays, le législateur a voulu sécuriser au maximum la vie économique en confiant au notaire une compétence exclusive pour rédiger les actes constitutifs et modificatifs des entreprises, ainsi que nombre de ceux attestant leur activité. Le notaire contribue à mener à bien le projet entrepreneurial et donc à mieux protéger, de façon préventive, les actionnaires et les créanciers de la société. La forme juridique de la société, la répartition des pouvoirs en son sein, le statut social et fiscal de ses entrepreneurs ont aussi des conséquences sur la vie familiale et le patrimoine personnel des entrepreneurs. Le mariage, le divorce, la paternité ou la maternité de ses dirigeants ont également des répercussions sur l'entreprise, sans parler de leur retraite ou de leur décès. Le manque de préparation pour leur transmission constitue l'une des causes majeures de disparition des entreprises. Le notaire est à même, par une analyse globale, de trouver la cohérence parfaite entre les besoins de l'entreprise, sa pérennité et les aspirations de ses entrepreneurs et responsables.

Notaries in the fight against money laundering

Notaries play a central and effective role in the fight against money laundering. They implement recommendations from the Financial Action Task Force (FATF) and the resulting European legislation. In particular, notaries must inform the public authorities if they have suspicions about a financial operation or transaction. In such cases, notaries must maintain a balance between observing professional secrecy and supporting the work of the public authorities.

Le notaire, acteur de la lutte contre le blanchiment

Le notaire est un acteur central et efficace de la lutte contre le blanchiment des capitaux. Il met en œuvre les recommandations élaborées par le Groupe d'action financière (GAFI) et la législation européenne qui en découle. Notamment, le notaire a l'obligation d'informer les pouvoirs publics des soupçons qu'il pourrait avoir à l'encontre d'une opération financière ou d'une transaction. Dans cette perspective, le notaire veille à respecter un équilibre entre le respect du secret professionnel et son soutien à l'action des pouvoirs publics.



A YEAR IN REVIEW

UNE ANNÉE EN REVUE





CNUE - TRANSFER OF POWERS - MADRID, 16 JANUARY 2017
CNUE - PASSATION DE POUVOIRS - MADRID, 16 JANVIER 2017

Mr José Manuel García Collantes, a Spanish notary in Madrid, took over from Mr Paolo Pasqualis at the helm of the CNUE at a ceremony for the transfer of powers held in Madrid on Monday 16 January. Mr Rafael Catalá, the Spanish Minister of Justice, honoured the participants with his presence and highlighted the excellent working relations with the notariat. He called to step up efforts particularly in the fight against money laundering and on the control of unfair terms.

Me José Manuel García Collantes, notaire espagnol à Madrid, a pris la succession de Me Paolo Pasqualis à la tête du CNUE à l'occasion de la cérémonie de passation de pouvoirs qui s'est déroulée à Madrid le lundi 16 janvier. M. Rafael Catalá, ministre espagnol de la Justice, a fait aux participants l'honneur de sa présence et a souligné les excellentes relations de travail avec le notariat. Il a appelé à redoubler d'efforts notamment dans la lutte contre le blanchiment d'argent et dans le contrôle des clauses abusives.



CNUE press release:
<http://www.notaries-of-europe.eu//index.php?pagelD=14807>
 Communiqué de presse du CNUE :
<http://www.notaries-of-europe.eu/index.php?pagelD=14819>



CLOSING CONFERENCE OF CNUE 2015-2017 TRAINING PROGRAMME - ROME, 24 FEBRUARY 2017
CLÔTURE DU PROGRAMME DE FORMATION 2015-2017 - ROME, 24 FÉVRIER 2017

The closing conference of the Europe for Notaries – Notaries for Europe training programme was held in Rome on 24 February, the culmination of a series of 12 seminars organised by 12 CNUE member notariats during the 2015-2017 period. The aim of this programme was to provide training on the application of the European regulation on international successions and some 1350 notaries benefited from the training. During the conference, the European Commission presented the results of the European judicial training policy, explained in detail in a 2016 report published a few days earlier.

The European Commission praised the CNUE's efforts, recalling the objective of enabling at least half of the legal practitioners in Europe to follow training in EU law or in the law of another Member State by 2020.

La conférence de clôture du programme de formation « L'Europe pour les Notaires - Les Notaires pour l'Europe » s'est tenue à Rome le 24 février, point d'orgue d'une série de 12 séminaires organisés par 12 notariats membres du CNUE au cours de la période 2015-2017. Ce programme avait pour objectif de dispenser des formations sur l'application du règlement européen relatif aux successions internationales et près de 1 350 notaires en ont bénéficié. Lors de la conférence, la Commission européenne a présenté les résultats de la politique européenne en matière de formation, expliqués en détails dans un rapport 2016 publié quelques jours avant.

Rappelant l'objectif d'offrir la possibilité à la moitié au moins des professionnels du droit en Europe de suivre une formation en droit de l'UE ou d'un autre Etat membre d'ici 2020, la Commission a loué les efforts du CNUE en la matière.



2016 European Commission report
 Rapport 2016 de la Commission européenne

http://ec.europa.eu/newsroom/just/document.cfm?action=display&doc_id=40944



MEETING WITH COMMISSIONER VĚRA JOUROVÁ – BRUSSELS, 27 MARCH 2017 RENCONTRE AVEC LA COMMISSAIRE VĚRA JOUROVÁ – BRUXELLES, 27 MARS 2017



On 27 March 2017, President García Collantes, at the head of a CNUE delegation, met in Brussels Ms Věra Jourová, the European Commissioner for Justice, Consumers and Gender Equality. The meeting was constructive and the CNUE was able to present its numerous achievements in recent years in favour of citizens (information websites, the interconnection of registers of wills, Notaries of Europe Open Days, etc.) and practitioners (training programmes, creation of the ENN platform, provision of tools on the new European regulations on matrimonial property regimes and registered partnerships, etc.). Ms Jourová warmly welcomed the constructive dialogue and relationship of trust established between the notariat and DG Justice for many years.

Le 27 mars 2017, le président García Collantes, à la tête d'une délégation du CNUE, a rencontré à Bruxelles Mme Věra Jourová, Commissaire européenne en charge de la Justice, de la Protection des Consommateurs et de l'Égalité des Genres. La rencontre fut constructive et le CNUE a pu présenter ses nombreuses réalisations en faveur des citoyens (sites d'information, interconnexion des registres testamentaires, journées portes ouvertes des Notaires d'Europe, etc.) et des praticiens (programmes de formation, création de la plateforme RNE et mise à disposition d'outils sur les nouveaux règlements européens en matière de régimes matrimoniaux et de partenariats enregistrés, etc.). Mme Jourová a chaleureusement salué le dialogue constructif et la relation de confiance établis entre le notariat et les services de la DG Justice établie depuis de nombreuses années.



MEETING OF THE EUROPEAN NOTARIAL NETWORK – MALTA, 18-19 MAY 2017 RÉUNION DU RÉSEAU NOTARIAL EUROPÉEN – MALTE, 18-19 MAI 2017

The European Notarial Network (ENN) held its first annual meeting in Malta on 18 and 19 May 2017. The traditional meeting of the Network's interlocutors was preceded this time by a conference on European regulations on international successions, matrimonial property regimes and registered partnerships. Aside from contributions by practitioners from various Member States, the participants also had the privilege of listening to Mr Anġlu Farrugia, Speaker of the Chamber of Representatives of Malta, and the Attorney General, Mr Peter Grech.

After the conference, a ceremony was organised in the notarial archives of Valletta. On this occasion, the CNUE symbolically became the adopter of acts drawn up by notaries in Malta in the 16th Century. By so doing, the CNUE shows its commitment to the conservation and restoration of these archives, which contain some 20 000 notarial registers extending over a period of 600 years.



Le Réseau Notarial Européen (RNE) a tenu sa première réunion annuelle à Malte les 18 et 19 mai 2017. La traditionnelle réunion des interlocuteurs du Réseau a été cette fois précédée d'une conférence ayant pour thème les réglementations européennes sur les successions internationales, les régimes matrimoniaux et les partenariats enregistrés. Outre les interventions de praticiens de différents Etats membres, les participants ont eu également le privilège d'écouter M. Anġlu Farrugia, président de la Chambre des représentants de Malte, et le procureur général, M. Peter Grech.

Après la conférence, une cérémonie a été organisée dans les archives notariales de la ville de la Vallette. A cette occasion, le CNUE est devenu symboliquement l'adoptant d'actes dressés par des notaires à Malte au 16^{ème} siècle. Par ce geste, le CNUE entend montrer son engagement pour la conservation et la restauration de ces archives, qui comptent près de 20 000 registres notariés s'étendant sur une période de 600 ans.



Facebook page of the notarial archives of Malta
Page Facebook des archives notariales de Malte
<https://www.facebook.com/notarialarchives>



CNUE PLENARY GENERAL ASSEMBLY – LA GRANJA, 16-17 JUNE 2017
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PLÉNIÈRE DU CNUE – LA GRANJA, 16-17 JUIN 2017

The twenty-two CNUE member notariats met on 16 and 17 June in La Granja, near Madrid, for the annual Plenary General Assembly. The Serbian notariat's status as observer member was made official on this occasion in the presence of its President, Mr Miodrag Dukanovic. Mr Dukanovic insisted on his wish to establish an efficient notarial system in Serbia and asked the CNUE for its help in achieving this objective. The notarial service of the Republic of Serbia was introduced into the national legal system in 2011. The country currently has 163 notaries, who deal in particular with real estate transactions, succession procedures and the legalisation and certification of signatures and documents.

Les vingt-deux notariats membres du CNUE se sont réunis les 16 et 17 juin à la Granja, près de Madrid, pour l'Assemblée générale plénière qui se tient une fois par an. A cette occasion, le statut de membre observateur du notariat serbe a été officialisé, en présence de son président, Me Miodrag Dukanovic. Celui-ci a insisté sur sa volonté d'établir un système notarial efficace en Serbie et a sollicité le CNUE pour l'aider dans cet objectif. Le service notarial de la République de Serbie a été introduit dans le système juridique national en 2011. Le pays compte aujourd'hui 163 notaires qui s'occupent notamment des transactions immobilières, des procédures de succession, ainsi que de la légalisation et de la certification de signatures et de documents.



4TH NOTARIES OF EUROPE CONGRESS – SANTIAGO DE COMPOSTELA, 5-7 OCTOBER 2017
4^{ÈME} CONGRÈS DES NOTAIRES D'EUROPE – SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE, 5-7 OCTOBRE 2017



From 5 to 7 October 2017, Santiago de Compostela welcomed 600 European notaries who took part in the 4th Congress organised by the CNUE. Alongside high-ranking officials from the European and Spanish institutions, representatives of consumer organisations and entrepreneurs, the participants discussed two topical issues: consumer protection in the legal environment and the transfer of company headquarters in the EU.

Du 5 au 7 octobre 2017, Saint-Jacques-de-Compostelle a accueilli 600 notaires européens qui ont participé au 4^{ème} Congrès organisé par le CNUE. Aux côtés de hauts dirigeants des institutions européennes et espagnoles, de représentants d'organisations de consommateurs et d'entrepreneurs, les participants ont échangé autour de deux thèmes d'actualité : la protection des consommateurs dans l'environnement juridique et le transfert des sièges des entreprises dans l'UE.

During the opening session on 5 October, the Spanish Minister of Justice, Rafael Catalá, and the Director General of the European Commission's DG Justice, Tiina Astola, honoured the participants with their presence.

Lors de la séance d'ouverture, le 5 octobre, le ministre espagnol de la Justice, Rafael Catalá, et la directrice générale de la DG Justice de la Commission européenne, Tiina Astola, ont fait l'honneur de leur présence.

At the first working session, on the same day, Europe's notaries offered their collaboration to the European institutions to strengthen legal certainty for consumers and businesses in the digital environment. The Spanish notariat presented a proposal to ensure, thanks to the notary, that a contract complies with EU consumer legislation. The Dutch notariat presented a proposal concerning the identification of the parties and their digital capacity. Already in place in the Netherlands, this 'e-identity' system enables reliable identification of the parties involved in an online transaction, thus contributing to consumer confidence. Finally, the CNUE stressed the need to adopt measures to ensure legal certainty for consumers in the use of new technologies such as blockchain and in digital heritage.

Lors de la première séance de travail, le même jour, les notaires d'Europe ont offert leur collaboration aux institutions européennes pour renforcer la sécurité juridique des consommateurs et des entreprises dans l'environnement numérique. Le notariat espagnol a présenté une proposition visant à garantir, grâce au notaire, la conformité d'un contrat avec la législation européenne en matière de consommation. Le notariat néerlandais a présenté une proposition concernant l'identification des parties et leur capacité numérique. Déjà en place aux Pays-Bas, ce système d'« e-identity » permet une identification fiable des parties à une transaction en ligne, contribuant ainsi à la confiance des consommateurs. Enfin, le CNUE a souligné la nécessité d'adopter des mesures garantissant la sécurité juridique des consommateurs dans l'utilisation des nouvelles technologies comme le blockchain et en matière d'héritage numérique.



Congress website
Site web du Congrès
www.notariesofeurope-congress2017.eu



On the second day, 6 October, the transfer of company seat was the focus of discussions. With a view to the presentation by the European Commission of a package of legislative measures in company law, the CNUE stressed that a future directive would have to provide for appropriate procedural rules and protective measures for workers, minority shareholders and creditors. This view was shared by speakers such as MEP Evelyn Regner and the Deputy Secretary General of the European Trade Union Confederation (ETUC), Peter Scherrer. The participants were also informed of a proposal for a European directive on the cross-border transfer of seat, drawn up by the Spanish notariat.

Lors de la deuxième journée, le 6 octobre, le transfert de siège des sociétés était au centre des discussions. Dans la perspective de la présentation par la Commission européenne d'un paquet de mesures législatives en droit des sociétés, le CNUE a souligné qu'une future directive devrait prévoir des règles de procédures appropriées et des mesures de protection pour les travailleurs, les associés minoritaires et les créanciers. Ce point de vue a été rejoint par des intervenants comme la députée européenne Evelyn Regner et le secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (ETUC), Peter Scherrer. Les participants ont également pris connaissance d'une proposition de directive européenne sur le transfert transfrontalier du siège statutaire, élaborée par le notariat espagnol.



NOTARIES OF EUROPE OPEN DAYS - 25 OCTOBER 2017
 JOURNÉES « PORTES OUVERTES » DES NOTAIRES D'EUROPE - 25 OCTOBRE 2017



For the second year in a row, the CNUE held its Notaries of Europe Open Days. On this occasion, events were held for citizens and students in 16 EU countries. The programme included information sessions, lectures and free consultations attended by several thousand people. They had the opportunity to find out information and ask questions about their family and property situation and to learn more about the role of the notary, as well as European and national institutions. The Notaries of Europe Open Days are part of the European Day of Justice, a European Commission and Council of Europe initiative that takes place every year around 25 October.

Pour la deuxième année consécutive, le CNUE a tenu ses Journées « portes ouvertes » des Notaires d'Europe. A cette occasion, dans 16 pays de l'Union européenne, des événements ont été organisés à l'attention des citoyens et des étudiants. Au programme, des séances d'informations, des conférences didactiques, des consultations gratuites auxquelles ont participé plusieurs milliers de personnes. Celles-ci ont eu la possibilité de se renseigner et de poser des questions sur leur situation familiale et patrimoniale ou d'en apprendre davantage sur le rôle du notaire, ainsi que des institutions européennes et nationales. Les journées « portes ouvertes » des Notaires d'Europe s'inscrivent dans le cadre de la Journée européenne de la Justice, une initiative de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe qui se déroule tous les ans autour du 25 octobre.



<http://notariesofeurope-opendays.eu>





CNUE GENERAL ASSEMBLY – BRUSSELS, 1 DECEMBER 2017
 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CNUE – BRUXELLES, 1^{ER} DÉCEMBRE 2017



At its last General Assembly of the year, the CNUE welcomed a new observer member into its ranks: the Macedonian notariat. The notariat of the Former Yugoslav Republic of Macedonia was founded in 1998. A member of the UINL since 2001, it now has 200 notaries. On this occasion, the President of the Macedonian notariat, Mr Vasil Kuzmanoski, expressed his gratitude in joining the family of the European notariat and his wish to take an active part in the CNUE's work.

Lors de sa dernière Assemblée générale annuelle, le CNUE a accueilli dans ses rangs un nouveau membre observateur : le notariat macédonien. Le notariat de l'ancienne République yougoslave de Macédoine a été fondé en 1998. Membre de l'UINL depuis 2001, il compte aujourd'hui 200 notaires. A cette occasion, le Président du notariat macédonien, Me Vasil Kuzmanoski, a exprimé sa reconnaissance de rejoindre la famille du notariat européen et sa volonté de prendre une part active dans les travaux du CNUE.

MEMBERS' CORNER

FOCUS SUR LES MEMBRES

AUSTRIA / AUTRICHE

Online incorporation of GmbH - a National Council of the Austrian Notariat pilot project

Being well advised by the notary – this is the very purpose of notarial intervention in the area of company law. Digitisation is not a point of reference, but taking part in it is most probably a means of preserving notarial intervention. For this reason, the National Council of the Austrian Notariat launched the project “Founding an online GmbH with the notary’s help”. Since the end of September 2017, this pilot project has been carried out in 26 notarial offices based on a “fully online” incorporation model and the video identification of the parties concerned.

After secure identification, the notary opens a secure data space and sends the founding partners an email with the link that gives them access to their data space. Advice is the central element of each company that is created – also in the digital workflow. In addition, videoconferencing systems are used as part of online incorporation. In this way, everything becomes easier if not all founders are in the same place. In the event of an agreement on the company contract, all parties concerned are informed of their rights at the same time. The founding partners sign the partnership contract by electronic signature. This is transmitted electronically to the business register as in the past. Then, the notary “destroys” the entire data space, i.e. the data is not retrievable. The European Commission’s initial reactions were extremely positive and it was surprised at the innovative power of the notarial profession.

Constitution d'une GmbH en ligne - un projet pilote du Conseil national du notariat autrichien

Être bien conseillé auprès du notaire – c'est l'objet même de l'intervention notariale dans le domaine du droit des sociétés. La digitalisation n'est pas un point de référence, mais y participer est très probablement un moyen de préserver l'intervention notariale. C'est la raison pour laquelle le Conseil national du notariat autrichien a lancé le projet « Fonder une GmbH en ligne avec le concours du notaire ». Depuis fin septembre 2017, ce projet pilote est réalisé dans 26 études notariales sur base d'un modèle de constitution « entièrement en ligne » et de l'identification vidéo des personnes concernées.

Après une identification sécurisée, le notaire ouvre un espace de données sécurisé et envoie aux associés fondateurs un e-mail avec le lien qui leur donne accès à leur espace de données. Le conseil est l'élément central de chaque constitution d'entreprise – y compris dans le flux de travail numérique. S'y ajoutent des systèmes de visioconférence dans le cadre de la constitution en ligne. De cette façon, tout devient plus facile si tous les fondateurs ne se trouvent pas au même endroit. En cas d'accord sur le contrat de société, toutes les personnes concernées sont informées de leurs droits en même temps. Les associés fondateurs signent le contrat de société par signature électronique. Celui-ci est transmis par voie électronique au registre du commerce comme par le passé. Ensuite, le notaire « détruit » entièrement l'espace de données, c'est-à-dire que les données sont irrécupérables. Les premières réactions de la Commission européenne sont extrêmement positives et elle s'est montrée surprise de la force d'innovation du notariat.



BELGIUM / BELGIQUE

In 2017, Fednot, the Royal Federation of the Belgian Notariat, innovates with two online services for citizens

The first is StartMyBusiness, intended for entrepreneurs who want to start their own business. The service enables any future entrepreneur to start the creation of his or her online company. The process is simple, fast and secure. By favouring online exchanges, this system will make it possible to limit travel, facilitate the process and speed up procedures.

The second service available on notary.be is MyBox. It allows you to access an overview of cohabitation or marriage contracts in your name and to find out in which notarial office the contracts are kept. This service is linked to the official registry of cohabitation and marriage contracts, a database managed by Fednot. The contract itself is not accessible online, but is available from the notarial office which has kept it. Access to MyBox is protected, only possible using an electronic ID card in order to guarantee privacy.

Both online services are available via www.notaire.be, the notariat's reference website consulted each month by more than 400,000 citizens.

En 2017, Fednot, la Fédération Royale du Notariat Belge, innove avec deux services en ligne destinés aux citoyens

Le premier est StartMyBusiness, destiné aux entrepreneurs qui veulent créer leur entreprise. Le service permet à tout futur entrepreneur de démarrer la création de sa société en ligne. Le processus est simple, rapide et sécurisé. En privilégiant les échanges en ligne, ce système permettra notamment de limiter les déplacements, de faciliter la démarche et d'accélérer les procédures.

Le second service disponible sur notaire.be est MyBox. Il permet d'accéder à un aperçu des contrats de cohabitation ou de mariage à votre nom et de savoir dans quelle étude notariale les contrats sont conservés. Ce service est lié au registre officiel des contrats de cohabitation et de mariage, une base de données gérée par Fednot. Le contrat proprement dit n'est pas accessible en ligne, mais est disponible auprès de l'étude notariale qui l'a conservé. L'accès à MyBox est protégé, possible uniquement avec sa carte d'identité électronique afin de garantir le respect de la vie privée.

Les deux services en ligne sont disponibles via www.notaire.be, le site de référence du notariat consulté chaque mois par plus de 400.000 citoyens.



FEDNOT

SPAIN / ESPAGNE

Spanish notariat's activity in 2017

2017 has been a key year for the Spanish notariat's international profile. Spanish notaries were elected as Presidents of the International Union of Notaries and the Council of the Notariats of the European Union. The UINL, which represents 87 countries, will be headed until 2020 by José Marqueño de Llano (President of the Spanish notariat between 2005 and 2008). Meanwhile, José Manuel García Collantes (President of the Spanish notariat from 2012 to 2016) has been 2017 President of the Notaries of Europe. The two bodies intensified their collaboration, sharing the Spanish notaries' internationally recognised model for collaboration in the prevention and fight against money laundering and terrorist financing. Both Presidents, together with José Ángel Martínez Sanchiz, President of the General Council of the Spanish Notariat, were received by His Majesty King Felipe VI on 2 November at the Zarzuela Palace.

The Spanish notariat worked hard in 2017 on the legal protection of consumers in mortgage contracts, with the announcement of approval in Spain of a new Mortgage Credit Act (to transpose the related EU Directive). The Spanish notariat organised a summer course at Menéndez Pelayo University to debate this matter, during which Me Martínez Sanchiz indicated "the willingness of Spanish notaries to collaborate in the preliminary phase of drawing up mortgage contracts, so as to increase transparency".

June saw the public presentation of the Spanish notariat's Beneficial Owner Database, successfully identifying the beneficial owners of more than 2,200,000 companies, foundations, associations, political parties and trade unions. The most recent evaluation performed by the Financial Action Task Force in Spain indicated that "information about beneficial ownership of Spanish companies is available to the competent authorities in a swift and straightforward manner by means of the Single Computerised Index (...). The measures adopted by Spain (...) represent an example of good practice for other countries". This Database was presented in July to Francisco Fonseca, Assistant Director-General at the European Commission's Directorate-General for Justice and Consumers, and to Iva Zamarian, Legislative Officer at the EC's Financial Crimes Unit.

L'activité du notariat espagnol en 2017

2017 a été une année clé pour le profil international du notariat espagnol. Des notaires espagnols ont été élus Présidents de l'Union internationale du notariat et du CNUE. L'UINL, qui représente 87 pays, sera dirigée jusqu'en 2020 par José Marqueño de Llano (Président du notariat espagnol entre 2005 et 2008). Entre-temps, José Manuel García Collantes (Président du notariat espagnol de 2012 à 2016) a été Président des Notaires d'Europe en 2017. Les deux organismes ont intensifié leurs relations, partageant le modèle de collaboration internationalement reconnu des notaires espagnols en matière de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les deux Présidents, ainsi que José Ángel Martínez Sanchiz, Président du Conseil général du Notariat espagnol, ont été reçus par Sa Majesté le Roi Felipe VI le 2 novembre au Palais Zarzuela.

Le notariat espagnol a travaillé intensément en 2017 sur la protection juridique des consommateurs dans les contrats hypothécaires, avec l'annonce de l'approbation en Espagne d'une nouvelle loi sur le crédit hypothécaire (pour transposer la directive de l'UE). Le notariat espagnol a organisé un cours d'été à l'Université Menéndez Pelayo pour débattre de cette question, au cours duquel Me Martínez Sanchiz a indiqué « la volonté des notaires espagnols de collaborer à la phase préliminaire de l'élaboration des contrats hypothécaires, afin d'accroître la transparence ».

En juin, la Base de données des bénéficiaires effectifs du notariat espagnol a été présentée au public, ce qui a permis d'identifier avec succès les bénéficiaires effectifs de plus de 2 200 000 entreprises, fondations, associations, partis politiques et syndicats. La dernière évaluation réalisée par le Groupe d'action financière sur les entreprises en Espagne a indiqué que « les autorités compétentes disposent d'informations sur la propriété effective des entreprises espagnoles de manière rapide et directe par le biais de l'indice informatisé unique (...). Les mesures adoptées par l'Espagne (...) constituent un exemple de bonne pratique pour d'autres pays ». Cette base de données a été présentée en juillet à Francisco Fonseca, Directeur général adjoint à la Direction générale Justice et Consommateurs de la Commission européenne, et à Iva Zamarian, Responsable législatif à l'Unité de la criminalité financière de la Commission.

From left to right: **José Manuel García Collantes**, President of the CNUE; **King Felipe VI**; **José Marqueño de Llano**, President of the International Union of Notaries, and **José Ángel Martínez Sanchiz**, President of the General Council of the Spanish Notaries



FRANCE / FRANCE

Dematerialisation: the French notariat continues its digital revolution with videoconferencing

Begun ten years ago now with the implementation of electronic authentic instruments, the French notariat is continuing its digital revolution with the development of videoconferencing in the profession.

The first French offices, but also the Conseil supérieur du notariat, the departmental and interdepartmental chambers of notaries and the regional councils of notaries began to be equipped with ad hoc screens and cameras in 2017. This system is intended to become the preferred tool for exchanging information between notaries and their clients: remote meetings and appointments, joint work on files, etc. There are many uses for this technology, which uses the secure IT infrastructure of the profession in France, thus guaranteeing the absolute confidentiality of exchanges with clients. All of France's notary offices should be equipped in the coming months. Combined with the electronic authentic instrument, videoconferencing already allows certain notarial offices to practise "zero paper" principles and thus be at the forefront of dematerialisation.

Dématérialisation : le notariat français poursuit sa révolution numérique avec la visio-conférence

Entamée il y a dix ans maintenant avec la mise en œuvre des actes authentiques électroniques, le notariat français poursuit sa révolution numérique, avec désormais le développement de la visio-conférence dans la profession.

Les premiers offices français, mais aussi le Conseil supérieur du notariat, les chambres départementales et interdépartementales des notaires et les conseils régionaux des notaires ont commencé à être équipés en 2017 avec des écrans ad hoc et des caméras. Ce système est destiné à devenir l'outil d'échanges privilégié des notaires entre eux et leurs clients : réunions et rendez-vous à distance, travail en commun sur des dossiers, etc. Les usages sont nombreux pour cette technologie qui utilise l'infrastructure informatique sécurisée de la profession en France, garantissant ainsi au client une absolue confidentialité des échanges. L'ensemble des études de France devraient être équipées dans les mois qui viennent. Combinée à l'acte authentique électronique, la visio-conférence permet déjà à certains offices de pratiquer le « zéro papier », et d'être ainsi à la pointe de la dématérialisation.



ITALY / ITALIE

Italian notariat launches first notarial blockchain: "Notarchain"

The Italian notariat believes technological development (artificial intelligence, smart contracts, blockchain) will necessarily affect the notary profession in coming decades. We therefore decided to start an in-depth analysis of Italian and international technological realities, setting up the first Digital Observatory, a working group of young graduates who, from July to September 2017, defined the features of the notarial profession and identified start-ups operating in the field of our interest with the aim of creating synergy between the notariat and Italian innovative excellence. The importance of data management through digital archiving tools has led the Italian notariat to create digital registers on a voluntary basis for citizens, whose content can be shared with public institutions. The Register of Designations of Supporting Administrations has already been set up. Finally, the Italian notariat started implementing a new project, launched during the National Congress in Palermo, 12-14 October 2017, named "NotarChain", that is a Distributed Ledger Technology (DLT) in which information is not managed by anonymous subjects, but by Italian notaries spread across the national territory. This platform will not affect the potential speed, the absence of costs for citizens and distribution on a world scale; it will compensate for the potential weaknesses of a decentralised registry model without a verified data entry process. With NotarChain, the Italian notariat proposes the first safe blockchain model in Europe that not only provides the certainty of unchangeable data, but also a preliminary identity check on parties involved in the process and the accuracy and integrity of inserted data.

Le notariat italien lance le premier blockchain notarial : « Notarchain »

Le notariat italien estime que le développement technologique (intelligence artificielle, contrats intelligents, blockchain) affectera nécessairement la profession notariale dans les prochaines décennies. Nous avons donc décidé de commencer une analyse approfondie des réalités technologiques italiennes et internationales, en créant le premier Observatoire numérique, un groupe de travail de jeunes diplômés qui, de juillet à septembre 2017, a défini les caractéristiques de la profession notariale et identifié des start-ups actives dans notre domaine d'intérêt dans le but de créer une synergie entre le notariat et l'excellence de l'innovation italienne. L'importance de la gestion des données par des outils d'archivage numérique a conduit le notariat italien à créer des registres numériques sur une base volontaire pour les citoyens, dont le contenu peut être partagé avec les institutions publiques. Le Registre des désignations des administrations d'appui a déjà été mis en place. Enfin, le notariat italien a commencé à mettre en œuvre un nouveau projet, lancé lors du Congrès national de Palermo, du 12 au 14 octobre 2017, baptisé « NotarChain », c'est-à-dire une technologie distribuée (Distributed Ledger Technology - DLT) dans laquelle l'information n'est pas gérée par des sujets anonymes, mais par des notaires italiens répartis sur tout le territoire national. Cette plateforme n'affectera pas la rapidité potentielle, l'absence de coûts pour les citoyens et la distribution à l'échelle mondiale ; elle compensera les faiblesses potentielles d'un modèle de registre décentralisé sans un processus d'entrée de données vérifié. Avec NotarChain, le notariat italien propose le premier modèle de blockchain sûr en Europe qui non seulement fournit la certitude de données immuables, mais aussi un contrôle d'identité préliminaire des parties impliquées dans le processus ainsi que l'exactitude et l'intégrité des données insérées.



LEGAL AND POLITICAL DOSSIERS

DOSSIERS JURIDIQUES ET POLITIQUES

FIGHT AGAINST MONEY LAUNDERING LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

2017 was particularly busy in the fight against money laundering. Following the Panama Papers scandal, the European Parliament launched a committee of inquiry, whose final report was adopted by Parliament in December.

In addition, the 4th Anti-Money Laundering Directive entered into force on 26 June 2017. Member States had to notify the transposition of the Directive by the same date. The European Commission is now checking the status of transposition and is following up with the Member States. Also on 26 June, the Commission published a Supranational Risk Assessment Report. The report analyses the risks in the financial and non-financial sectors (notaries are specifically mentioned) and includes a detailed list of the risks by area and a list of the most common means used by criminals to launder illegal funds as well as recommendations to Member States on how to deal with the identified risks appropriately. The CNUE participated in the preparatory work for this report in the framework of meetings organised by the European Commission with the parties concerned.

L'actualité de l'année 2017 a été particulièrement chargée en ce qui concerne la lutte contre le blanchiment. Suite au scandale des « Panama Papers », le Parlement européen a lancé une commission d'enquête, dont le rapport final a été adopté par le Parlement en décembre.

Par ailleurs, la 4^{ème} directive relative à la lutte contre le blanchiment est entrée en vigueur le 26 juin 2017. Les États membres devaient notifier la transposition de la directive pour cette même date. La Commission européenne vérifie désormais l'état d'avancement de la transposition et assure le suivi auprès des États membres. Également le 26 juin, la Commission a publié un rapport sur l'évaluation supranationale des risques. Celui-ci analyse les risques dans les secteurs financier et non financier (les notaires y sont mentionnés spécifiquement) et comprend un recensement détaillé des risques par domaine et une liste des moyens les plus utilisés par les criminels pour blanchir des fonds illicites ainsi que des recommandations aux États membres sur la manière de traiter les risques identifiés de manière appropriée. Le CNUE a participé aux travaux préparatoires de ce rapport dans le cadre des réunions organisées par la Commission européenne avec les parties concernées.

At the same time, negotiations are still in progress on the proposal for a revision of this Fourth Directive, dated July 2016. The CNUE supports this proposal while stressing the risk of overburdening the legal professions subject to the new list of due diligence measures vis-à-vis third countries. The CNUE also calls for greater flexibility in the definition of beneficial owners of passive non-financial legal entities. Finally, it warns against indiscriminate access to data on beneficial owners and the need to standardise the various national registers of beneficial owners before interconnection.

Finally, on 21 March 2017, the CNUE organised a workshop in its offices to explore with the European Commission national best practices and the training needs of notaries in the fight against money laundering.

En parallèle, les négociations suivent toujours leur cours sur la proposition de révision de cette 4ème directive, en date de juillet 2016. Le CNUE soutient cette proposition tout en soulignant le risque de surcharger les professions juridiques assujetties avec la nouvelle liste de mesures de vigilance renforcée par rapport aux pays tiers. Le CNUE demande également plus de flexibilité dans la définition des bénéficiaires effectifs des entités juridiques non financières passives. Enfin, il met en garde contre l'accès indiscriminé aux données concernant les bénéficiaires effectifs et sur la nécessaire homogénéisation des différents registres nationaux de bénéficiaires effectifs avant une interconnexion.

Enfin, le 21 mars 2017, le CNUE a organisé dans ses bureaux un atelier pour explorer avec la Commission européenne les bonnes pratiques nationales et les besoins des notaires en matière de formation dans la lutte contre le blanchiment.



CEPEJ

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

In 2017, the CNUE intensified its relations with the Council of Europe and, in particular, with the European Commission for the Efficiency of Justice (CEPEJ). The CEPEJ publishes an annual report on the evaluation of judicial systems. The CNUE contributed to the drafting of a complementary report to the 2016 edition of the CEPEJ report on the efficiency of the notarial profession, explaining its functioning in the various European countries and illustrating this using examples of national good practice. The next edition of the CEPEJ report is expected in 2018.

En 2017, le CNUE a intensifié ses relations avec le Conseil de l'Europe et, plus particulièrement, avec la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ). La CEPEJ publie chaque année un rapport sur l'évaluation des systèmes judiciaires. Le CNUE a contribué à la rédaction d'un rapport complémentaire à l'édition 2016 du rapport CEPEJ, consacré à l'efficacité de la profession notariale, expliquant son fonctionnement dans les différents pays européens et l'illustrant à l'aide d'exemples de bonnes pratiques nationales. La prochaine édition du rapport de la CEPEJ est attendue pour l'année 2018.

CEPEJ webpage:

https://www.coe.int/t/dghl/cooperation/cepej/default_en.asp



FAMILY LAW
DROIT DE LA FAMILLE

Following the publication in 2016 of the proposal to revise Regulation (EC) No 2201/2003 on jurisdiction, the recognition and enforcement of decisions in matrimonial matters and the matters of parental responsibility, known as the Brussels IIa Regulation, interinstitutional negotiations continued throughout the year. The discussions are closely followed by the CNUE and the notariats which have competence in divorce and parental responsibility matters and which issue acts compatible with the regulation currently in force.

The protection of vulnerable adults was also at the centre of legislative developments in 2017, with the adoption by the European Parliament on 1 June of a resolution. Parliament calls on the Commission to propose rules to promote automatic EU-wide recognition and enforcement of protection decisions concerning vulnerable adults, such as decisions on legal guardianship.

Suite à la publication en 2016 du projet de révision du Règlement (CE) no 2201/2003 relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale, dit « règlement Bruxelles II bis », les négociations interinstitutionnelles ont continué tout au long cette année. Les discussions sont suivies de près par le CNUE et les notariats qui ont des compétences en matière de divorce et de responsabilité parentale et qui émettent des actes compatibles avec le règlement actuellement en vigueur.

La protection des adultes vulnérables a été également au centre de l'actualité législative en 2017, avec l'adoption par le Parlement européen, le 1^{er} juin, d'une résolution. Le Parlement demande à la Commission de proposer des règles visant à favoriser la reconnaissance et l'application automatiques à l'échelle de l'UE des décisions de protection concernant les adultes vulnérables, telles que les décisions relatives à la tutelle légale.

CONTRACT LAW DROIT DES CONTRATS

In December 2015, the European Commission presented two proposals for directives on certain aspects concerning contracts for the online and other distance sales of goods and on certain aspects concerning contracts for the supply of digital content. While work in the European Parliament and the Council of the EU on the proposal concerning the supply of digital content is progressing, in November the European Commission published an amended proposal to replace the proposal for a Directive on online and other distance sales of goods with the aim of extending the scope to all sales of goods to consumers. The CNUE expressed its views on the subject in a position paper dated March 2016.

En décembre 2015, la Commission européenne avait présenté deux propositions de directives concernant certains aspects des contrats de vente en ligne et de toute autre vente à distance de biens et certains aspects des contrats de fourniture de contenu numérique. Tandis que les travaux au sein du Parlement européen et au sein du Conseil de l'UE sur la proposition concernant la fourniture de contenu numérique avancent, la Commission européenne a publié en novembre une proposition amendée qui vient remplacer la proposition de directive relative aux ventes en ligne et à distance des biens et ce, dans l'objectif d'étendre le champ d'application à toutes les ventes de biens aux consommateurs. Le CNUE s'était exprimé sur le sujet dans une prise de position en date de mars 2016.

**CNUE position paper
on contract law:**



<http://www.notaries-of-europe.eu/files/position-papers/2016/Contract-Law-CNUE-Position-Paper-11-03-16-en.pdf>



**Prise de position du CNUE sur le
droit des contrats :**

<http://www.notaries-of-europe.eu/files/position-papers/2016/Contract-Law-CNUE-Position-Paper-11-03-16-fr.pdf>

REAL ESTATE LAW DROIT IMMOBILIER

The CNUE took part in a consultation launched by the European Commission's Directorate General for Banking and Finance (FISMA) on the development of secondary markets for non-performing loans and distressed assets. In its position paper, the CNUE draws particular attention to the multiple risks associated with the introduction of an accelerated loan security: weakening of national legal systems and the balance of interests created by them, risk of fraud, circumvention of judicial procedures, etc.

Le CNUE a pris part à une consultation lancée par la Direction générale FISMA (Banque et Finance) de la Commission européenne sur le développement des marchés secondaires pour les prêts non productifs et les actifs en difficulté. Dans sa prise de position, le CNUE attire notamment l'attention sur les risques multiples liés à l'introduction d'une garantie de prêt accélérée : fragilisation des ordres juridiques nationaux et de l'équilibre des intérêts créé par ceux-ci, risque de fraude, contournement des procédures judiciaires, etc.

CNUE position paper:



<http://www.notaries-of-europe.eu/files/position-papers/2017/Crédit%20non%20performants%20-%20%20Consultation%20-%20Position%20CNUE%20-%20Final-20-10-17-en.pdf>



Prise de position du CNUE :

<http://www.notaries-of-europe.eu/files/position-papers/2017/Crédit%20non%20performants%20-%20%20Consultation%20-%20Position%20CNUE%20-%20Final-20-10-17-fr.pdf>

The CNUE is also closely following the evaluation conducted by the IPSOS, DELOITTE, LONDON ECONOMICS consortium on the functioning of the real estate market from the consumer's point of view. The evaluation is carried out on behalf of the European Commission's DG Justice and covers the 28 EU Member States as well as Norway and Iceland. The results are expected in February/March 2018.

Le CNUE suit également de près l'évaluation menée par le consortium IPSOS, DELOITTE, LONDON ECONOMICS sur le fonctionnement du marché immobilier du point de vue du consommateur. L'évaluation est réalisée pour le compte de la DG Justice de la Commission européenne et porte sur les 28 États membres de l'UE ainsi que sur la Norvège et l'Islande. Les résultats sont attendus pour février/ mars 2018.

COMPANY LAW DROIT DES SOCIÉTÉS

2017 saw important developments in company law, including the publication by the European Commission on 10 May 2017 of a roadmap and an online consultation entitled "EU Company law upgraded: Rules on digital solutions and efficient cross-border operations" in which the CNUE participated. The CNUE also took part in the work of the CLEG (Company Law Expert Group), in which delegates from Member States exchange views on issues such as the use of digital technologies during a company's lifecycle and cross-border mergers and divisions.

L'année 2017 a connu d'importants développements en ce qui concerne le droit des sociétés avec, notamment, la publication par la Commission européenne d'une feuille de route et d'une consultation en ligne intitulée 'EU Company law upgraded: Rules on digital solutions and efficient cross-border operations' à laquelle le CNUE a participé. Le CNUE a également pris part aux travaux du CLEG (Company Law Experts Group), au sein duquel les délégués des États membres échangent sur des questions comme l'utilisation des technologies numériques dans le cycle de vie d'une société ou les fusions et scissions transfrontalières.

On 9 June 2017, the Commission launched the online platform for the interconnection of business registers called "Find a company" on the e-Justice Portal. This service will gradually be extended to business and company registers in all EU countries, as well as Iceland, Liechtenstein and Norway, in accordance with Directive 2012/17/EU. At this stage, the countries already linked are Croatia, Cyprus, Denmark, Germany, Greece, Italy, Norway, Poland, Slovenia and Sweden.

La Commission a lancé le 9 juin 2017 la plateforme d'interconnexion en ligne des registres de commerce appelée «Trouver une entreprise» dans le cadre du portail e-Justice. Ce service s'étendra au fur et à mesure aux registres du commerce et des sociétés de tous les pays de l'UE, ainsi que de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège, conformément à la directive 2012/17/UE. A ce stade, les pays d'ores et déjà reliés sont les suivants : Allemagne, Croatie, Chypre, Danemark, Grèce, Italie, Norvège, Pologne, Slovaquie et Suède.

TRAINING FORMATION



TRAINING 2015 - 2017
Europe for Notaries
Notaries for Europe



The “Europe for Notaries - Notaries for Europe” training programme for the 2015-2017 period ended in February with the final conference held in Rome. With support from the European Union, the CNUE organised a series of 12 seminars in 12 Member States with the central theme of applying the European Regulation on international succession. Some 1,350 notaries benefited from these training courses, enabling the CNUE to make a substantial contribution to the European Commission’s objectives in terms of training legal practitioners.

As part of the programme, the CNUE produced a series of educational videos on the topics developed during the seminars. These videos can be viewed on the Notaries of Europe YouTube channel and are available in eight languages.

The CNUE also published a book on key provisions of the European Regulation on international succession. The book collects the teachings of the various notaries, practitioners who were involved throughout the seminars organised during the programme.

At the June General Assembly, the CNUE member notariats expressed their wish to continue offering training courses to notaries on recent European legislation, particularly in family law and the fight against money laundering.

Le programme de formation « L'Europe pour les Notaires - Les Notaires pour l'Europe » pour la période 2015-2017 s'est terminé en février, à l'occasion de la conférence finale qui s'est tenue à Rome. Avec le soutien de l'Union européenne, le CNUE a organisé une série de 12 séminaires dans 12 Etats membres avec comme thème central l'application du règlement européen sur les successions internationales. Près de 1 350 notaires ont bénéficié de ces formations, permettant au CNUE d'apporter une contribution conséquente aux objectifs de la Commission européenne en matière de formation des praticiens du droit.

Dans le cadre du programme, le CNUE a produit une série de vidéos pédagogiques sur les thèmes développés pendant les séminaires. Ces vidéos sont consultables sur la chaîne YouTube des Notaires d'Europe et sont disponibles en 8 langues.

Le CNUE a également publié un livre traitant des dispositions clés du règlement européen sur les successions internationales. Le livre collecte les enseignements des différents notaires, praticiens qui sont intervenus tout au long des séminaires organisés durant le programme.

Lors de l'Assemblée générale de juin, les notariats membres du CNUE ont exprimé leur souhait de continuer à offrir des formations aux notaires sur les récentes législations européennes, notamment en droit de la famille et dans la lutte contre le blanchiment.

Notaries of Europe YouTube Channel
Chaîne YouTube des Notaires d'Europe :
<https://www.youtube.com/user/EUNotaries>



Training Program Book
Livre du programme de formation :
http://www.notaries-of-europe.eu/files/training-new/CNUE_Ansicht.pdf



FUTUROLOGY FORUM FORUM FUTUROLOGIE



The CNUE's Futurology Forum, set up at the initiative of the Hungarian notariat, met in Budapest on 22 May 2017. This forum is a platform for discussion of the latest technological developments that may have an impact on the legal professions. Among the topics discussed with the help of external speakers were digitalisation of registers, creation of electronic databases, use of big data and its limits, use of artificial intelligence, development of blockchain technology, tools available within the framework of e-Codex, etc.

Mis en place à l'initiative du notariat hongrois, le forum de « futurologie » du CNUE s'est réuni à Budapest le 22 mai 2017. Ce forum est un cadre de discussion consacré aux derniers développements technologiques pouvant avoir un impact sur les professions juridiques. Parmi les sujets évoqués avec l'aide d'intervenants extérieurs : la digitalisation des registres, la création de bases de données électroniques, l'utilisation des big data et ses limites, le recours à l'intelligence artificielle, le développement de la technologie blockchain, les outils disponibles dans le cadre d'e-Codex, etc.

CIVIL JUSTICE JUSTICE CIVILE

With the European Commission's support and in collaboration with the European Chamber of Judicial Officers (CEHJ) and the ISCAL (Instituto Superior de Contabilidade e Administração de Lisboa), the CNUE carried out a comparative study on the application of Regulation (EU) 1215/2012 on jurisdiction and the recognition and enforcement of judgments in civil and commercial matters (known as "Brussels Ia"). The study's recommendations were released in June and focus on the following topics:

- Harmonisation of terminology used in European regulations
- Determination of how interest is calculated
- Electronic archiving of court decisions
- Communication and training on the Brussels Ia Regulation

Avec le soutien de la Commission européenne et en collaboration avec la Chambre européenne des huissiers de justice (CEHJ) et l'ISCAL (Instituto Superior de Contabilidade e Administração de Lisboa), le CNUE a mené une étude comparative sur l'application du règlement (UE) 1215/2012 concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale (dit "Bruxelles I bis"). Les recommandations de l'étude ont été publiées en juin et portent sur :

- *L'harmonisation de la terminologie employée dans les règlements européens*
- *La détermination du mode de calcul des intérêts*
- *L'archivage électronique des décisions de justice*
- *La communication et la formation sur le règlement Bruxelles I bis*

Comparative study on application of Regulation (EU) 1215/2012 :
Etude comparative sur l'application du règlement (UE) 1215/2012 :

<http://www.notaries-of-europe.eu/files/publications/Rapport-BruxIbis.pdf>



SINGLE MARKET MARCHÉ UNIQUE

In January, the Commission presented a package of measures to encourage freedom to provide services in the EU. It published a Communication entitled “Reform recommendations for regulation in professional services”, with sectoral recommendations on national occupational regulations. This communication was accompanied by a proposal for a Directive on the proportionality test before the adoption of new professional rules by a Member State. The Commission also proposed a Directive on the application of Directive 2006/123/EC on services in the internal market, establishing notification procedure for authorisation schemes and requirements related to services. The CNUE follows with interest these proposals, whose scope excludes the notariat.

La Commission a présenté en janvier un paquet de mesures visant à encourager la libre prestation des services au sein de l'UE. Elle a publié une communication intitulée « Recommandations de réformes en matière de réglementation des services professionnels », avec des recommandations sectorielles concernant les réglementations nationales des professions. Cette communication était accompagnée d'une proposition de directive relative au test de proportionnalité avant l'adoption d'une nouvelle réglementation professionnelle par un Etat membre. La Commission a également proposé une directive sur l'application de la directive 2006/123/CE relative aux services dans le marché intérieur, établissant une procédure de notification des régimes d'autorisation et des exigences en matière de services. Le CNUE suit avec intérêt ces propositions dont le notariat est exclu du champ d'application.

MEDIATION MÉDIATION

In 2017, the CNUE initiated new actions to create a common framework for the practice of notarial mediation in Europe. The European Commission will provide financial assistance for the implementation of the “Mediation for Notaries - Notaries for Mediation” programme, which will run throughout 2018. The programme involves the organisation of five cross-border workshops in five different countries (Belgium, France, Italy, Slovenia and Spain) and a closing conference in Brussels. These workshops will provide a better understanding of the practice of mediation at national level, particularly in cross-border cases. They will be used to draw up a common guide for the practice of notarial mediation at European level. They will also make it possible to create a network of notary mediators and to envisage in the future the provision of practical tools for them. The project kick-off meeting took place at the CNUE offices in Brussels on 23 October 2017. The first seminar will be held in Spain in January 2018.

En 2017, le CNUE a initié de nouvelles actions en vue de créer un cadre commun pour la pratique de la médiation notariale en Europe. En effet, la Commission européenne apportera son aide financière pour la mise en place du programme « La Médiation pour les Notaires - Les Notaires pour la Médiation » qui se déroulera tout au long de l'année 2018. Le programme prévoit l'organisation de cinq ateliers transfrontaliers dans cinq pays différents (Belgique, Espagne, France, Italie et Slovénie) et une conférence de clôture à Bruxelles. Ces ateliers permettront de mieux appréhender la pratique de la médiation au niveau national, notamment dans le traitement de cas transfrontaliers. Ils serviront à la rédaction d'un guide commun pour la pratique de la médiation notariale au niveau européen. Ils permettront également la création d'un réseau des notaires médiateurs et d'envisager dans le futur la mise à disposition d'outils pratiques à leur attention. La réunion de lancement du projet a eu lieu dans les Bureaux du CNUE à Bruxelles le 23 octobre 2017. Le premier séminaire se tiendra en Espagne dans le courant du mois de janvier 2018.

E-JUSTICE

On 2 May 2017, the European Commission published a proposal for a regulation establishing a single digital gateway. The gateway aims to enable individuals and businesses to access information, administrative procedures and online support services through a single digital entry point. Thirteen key administrative procedures will need to be available online, including applications to obtain a birth certificate or start a business. As a partner of governments, the notariat actively contributes to a more efficient administration, in particular by setting up fully paperless procedures. The CNUE is therefore following with great interest the ongoing negotiations on the adoption of the proposal for a regulation.

On 30 June 2017, the CNUE took part in the third meeting of the cooperation mechanism within the framework of the Council of the EU's e-Justice working party. This meeting brings together representatives of Member States and practitioners to exchange best practices and create synergies in the field of e-Justice at European level. On this occasion, the CNUE presented its many achievements for citizens and notaries.

La Commission européenne a publié, le 2 mai 2017, un projet de règlement sur la mise en place d'un portail unique numérique. Ce portail vise à permettre aux particuliers et aux entreprises d'accéder, par l'intermédiaire d'un point d'entrée numérique unique, à des informations, à des procédures administratives et à des services d'assistance en ligne. Treize procédures administratives clés devront être disponibles en ligne, notamment les demandes pour obtenir un certificat de naissance ou créer une entreprise. Partenaire des gouvernements, le notariat contribue activement à une administration plus efficace, notamment par la mise en place de procédures totalement dématérialisées. Le CNUE suit donc avec un grand intérêt les négociations en cours autour de l'adoption du projet de règlement.

Le 30 juin 2017, le CNUE a pris part à la 3^{ème} réunion du mécanisme de coopération dans le cadre du groupe de travail ejustice du Conseil de l'UE. Cette réunion rassemble les représentants des États membres et les praticiens afin d'échanger les meilleures pratiques et de créer des synergies dans le domaine de la justice électronique au niveau européen. A cette occasion, le CNUE a présenté ses nombreuses réalisations à l'attention des citoyens et des notaires.



EUROPEAN NOTARIAL NETWORK RÉSEAU NOTARIAL EUROPÉEN



ENN - European Notarial Network Helping notaries to resolve cross-border case



As part of its work programme for the 2014-2017 period, the European Notarial Network (ENN) once again received financial support from the European Commission in 2017. This support enabled new tools to be developed for European notaries. Factsheets on the European Regulation on the circulation of public documents and the Regulations on matrimonial property regimes and registered partnerships are now available, as well as a checklist of documents to be produced when buying real estate in the EU.

New functionalities have been introduced to facilitate interaction between notaries. Notaries now have thematic forums at their disposal, for example in the field of lasting powers of attorney, and a videoconferencing system that allows a notary connected to the platform to talk to another notary via cameras.

The ENN also contributed to the updating of the information available on the “Couples in Europe” and “The Vulnerable in Europe” websites and to the creation of a new website on the probative value of authentic instruments used in cross-border proceedings within the EU. This new website is expected to be accessible to the general public in early 2018. These various projects were discussed at the two annual meetings of the ENN interlocutors, which took place in Malta on 18 and 19 May and in The Hague on 27 October.

Dans le cadre de son programme de travail pour la période 2014-2017, le Réseau Notarial Européen (RNE) a une nouvelle fois reçu un soutien financier de la Commission européenne en 2017. Ce soutien a permis le développement de nouveaux outils à l'attention des notaires européens. Des fiches d'informations relatives au règlement européen sur la circulation des documents publics et aux règlements sur les régimes matrimoniaux et les partenariats enregistrés sont désormais proposées, ainsi qu'une liste de vérification des documents à produire lors d'un achat immobilier dans l'UE.

De nouvelles fonctionnalités ont été mises en place pour faciliter l'interaction entre les notaires. Ces derniers ont désormais à disposition des forums thématiques, par exemple dans le domaine des mandats de protection future, et un système de vidéoconférence qui permet à un notaire connecté à la plateforme de s'entretenir par caméras interposés avec un autre confrère utilisateur.

Le RNE a également contribué à la mise à jour des informations disponibles sur les sites « Couples en Europe » et « Personnes vulnérables en Europe » et à la création d'un nouveau site web sur la force probante des actes authentiques utilisés dans des procédures transfrontalières au sein de l'UE. Ce nouveau site devrait être accessible pour le grand public au début de l'année 2018. Ces différents projets ont été discutés à l'occasion des deux réunions annuelles des interlocuteurs du RNE, qui se sont déroulées à Malte les 18 et 19 mai et à La Haye le 27 octobre.

EXTERNAL RELATIONS

RELATIONS EXTÉRIEURES



EUROPEAN NOTARIAL ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS NOTARIALES EUROPÉENNES

The CNUE is proud to give administrative and logistical support to the various notarial organisations set up under its impetus, namely EUFides, Bartolus and the ENRWA. The CNUE organises and hosts these associations' General Assemblies and Board meetings.

Le CNUE est fier d'apporter son soutien logistique et administratif aux diverses organisations notariales mises en place sous son impulsion : EUFides, Bartolus et ARERT. Notamment, le CNUE accueille et organise les assemblées générales et les conseils d'administration de ces organismes.



The European Network of Registers of Wills Association is an international non-profit association under Belgian law, created in 2005 by the Belgian, French and Slovenian notariats. The ENRWA works on the interconnection of registers of wills in Europe. Fifteen registers of wills are now interconnected thanks to the ENRWA. Each year the network registers more than 2000 queries and finds nearly 250 wills in a foreign register. In February 2017, the Maltese notariat became the 20th member of the ENRWA. Discussions then stated to allow interconnection with this notariat and the administration that manages the register of wills.

L'Association du Réseau Européen des Registres Testamentaires est une association internationale sans but lucratif de droit belge, créée en 2005 par les notariats belge, français et slovène. L'ARERT œuvre à l'interconnexion des registres testamentaires en Europe. Quinze registres sont aujourd'hui interconnectés grâce à l'ARERT. Chaque année, le Réseau enregistre plus de 2 000 interrogations et permet de retrouver près de 250 testaments dans un registre étranger. En février 2017, le notariat maltais est devenu le 20^{ème} membre de l'ARERT. Les discussions ont ensuite démarré pour permettre à terme l'interconnexion avec ce notariat et l'administration qui gère le registre des testaments.



www.arert.eu

Bartolus is an AISBL under Belgian law that was founded in 2010, the founding members of which are the French, German, Italian and Spanish notariats. Bartolus seeks to:

- implement services facilitating the movement of electronic documents, and particularly authentic instruments;
- promote these services to the European notariats and conduct or commission the training of notaries and their staff so they adopt and use the products developed;
- monitor technological and legal developments necessary for the creation, implementation and evolution of these services.

Bartolus est une AISBL de droit belge qui a été fondée en 2010 et dont les quatre membres fondateurs sont les notariats allemand, espagnol, français et italien. Bartolus a pour objectif de :

- mettre en œuvre tous services destinés à faciliter la circulation de documents électroniques, et particulièrement des actes authentiques ;
- assurer la promotion de ces services auprès des notariats européens et effectuer ou faire effectuer toutes opérations de formation des notaires ou de leurs collaborateurs pour qu'ils s'approprient les produits mis en œuvre ;
- mener les travaux de veille technologique et juridique nécessaires à la conception, la réalisation et l'évolution de ces services.




www.eufides.eu

EUFides is a secure collaboration platform that facilitates cooperation between European notaries dealing with cross-border cases. EUFides was set up as an AISBL under Belgian law in January 2014 with the Belgian, French, Italian, Luxembourg and Spanish notariats as founding members. In 2016, EUFides welcomed the membership of two new members, the Dutch and German notariats. Originally designed to deal with cross-border real estate transactions, in the future EUFides will cover other areas of notarial competence. Succession files can already be dealt with, for example. Ultimately, use of the platform should extend to family law and company law.

EUFides est une plateforme de collaboration sécurisée qui a pour objectif de faciliter la coopération entre notaires européens dans le traitement de dossiers transfrontaliers. EUFides est constitué en AISBL de droit belge depuis le mois de janvier 2014, avec comme membres fondateurs les notariats belge, espagnol, français, italien et luxembourgeois. En 2016, EUFides a officialisé l'adhésion de deux nouveaux membres : les notariats allemand et néerlandais. Conçue initialement pour le traitement des transactions immobilières transfrontalières, EUFides aura vocation à s'étendre dans le futur vers d'autres champs de compétences notariales. Il est d'ailleurs d'ores et déjà possible de traiter des dossiers de successions. A terme, l'utilisation de la plateforme devrait s'étendre au droit de la famille et au droit des sociétés.

COMMUNICATION



CNUE WEBSITES LES SITES WEB DU CNUE

NOTARIES OF EUROPE PORTAL PORTAIL DES NOTAIRES D'EUROPE



This portal provides a single access point to all the resources the CNUE makes available to citizens and notaries in Europe. Visitors can subscribe to the Notaries of Europe newsletter that is published every two months. The newsletter currently has over 3000 readers.

Ce portail est le point d'accès unique vers toutes les ressources mises à disposition par le CNUE pour les citoyens et les Notaires en Europe. Les visiteurs ont la possibilité de s'abonner à la lettre d'information électronique des Notaires d'Europe qui paraît tous les deux mois. Cette lettre d'information compte aujourd'hui plus de 3 000 abonnés.

EUROPEAN NOTARIAL NETWORK (ENN) RÉSEAU NOTARIAL EUROPÉEN (RNE)



The online platform of the European Notarial Network (ENN) has been accessible to the 40 000 notaries of Europe since July 2016. Aside from the possibility to contact their national interlocutors electronically to help with cross-border files, notaries now have many practical tools and resources available to them free of charge. Registration is simple via the website

www.enn-rne.eu

La plateforme en ligne du Réseau Notarial Européen (RNE) est accessible aux 40 000 notaires d'Europe depuis le mois de juillet 2016. Outre la possibilité de faire appel par voie électronique à leurs interlocuteurs nationaux pour les aider sur des dossiers transfrontaliers, les notaires ont maintenant à leur disposition, gratuitement, de nombreux outils pratiques et ressources. L'inscription est très simple et s'effectue via le site www.enn-rne.eu



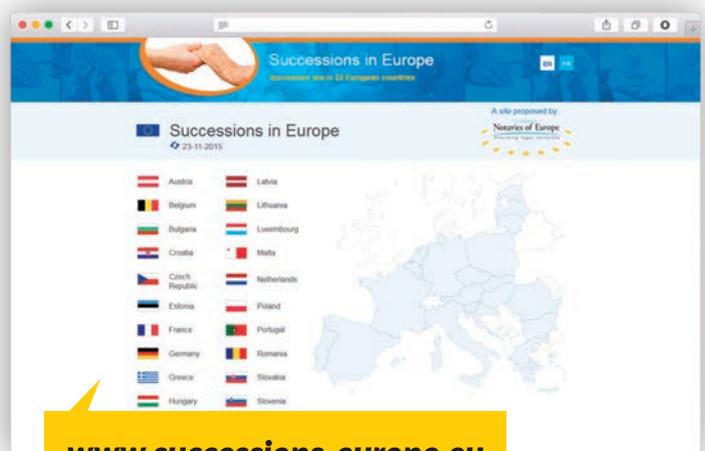
www.enn-rne.eu

SUCCESSIONS EUROPE WEBSITE SITE « SUCCESSIONS EUROPE »



The “Successions in Europe” website provides information in three languages (English French and the language of the country concerned) on the succession laws of the 22 Member States that have notaries. The website is based on four main themes: anticipating, preparing, inheriting and paying inheritance tax. It is structured around legal questions dealt with using a notarial approach and responding to web users’ specific expectations, with respect to both legal and tax issues. All in all, the ideal tool to consult before going to see your notary!

Le site « Successions Europe » met à disposition des informations sur le droit des successions des 22 Etats membres qui disposent de notaires et ce, en 3 langues : le français, l'anglais et la langue du pays concerné. Le site se structure autour de 4 thèmes principaux : anticiper, préparer, hériter et payer l'impôt sur les successions. Il s'articule autour de questions juridiques traitées en fonction d'une approche notariale et répondant aux attentes concrètes des internautes, tant sur le plan juridique que sur le plan fiscal. Bref, l'outil idéal à consulter avant d'aller voir son notaire !



www.successions-europe.eu

COUPLES IN EUROPE WEBSITE SITE « COUPLES EN EUROPE »



www.couples-europe.eu

The Couples in Europe website provides citizens with information on the law on matrimonial property regimes and registered partnerships in all the Member States in 21 languages.

Le site « Couples en Europe » met à disposition des citoyens des fiches d'information sur le droit des régimes matrimoniaux et des partenariats enregistrés de tous les Etats membres de l'Union européenne en 21 langues.

BUYING PROPERTY IN EUROPE WEBSITE SITE « ACHETER UN BIEN IMMOBILIER EN EUROPE »



www.buyingmyhome.eu

Launched in 2015, the “Buying Property in Europe” website provides information in English and French explaining how to buy property in the 22 EU countries with the notarial system. The easy-to-access website is based on specific questions and is intended as a practical tool for consumers, helping them to understand the different stages of a real estate transaction depending on the national law applicable.

Lancé en 2015, le site web « Acheter un bien immobilier en Europe » met à disposition des fiches d'information, en français et en anglais, expliquant comment acheter un bien immobilier dans les pays connaissant le système notarial, soit 22 pays au sein de l'Union Européenne. Ce site, facile d'accès et basé sur des questions concrètes, se veut un outil pratique destiné aux consommateurs pour leur permettre de comprendre le déroulement d'une transaction immobilière en fonction du droit national applicable.

THE VULNERABLE IN EUROPE WEBSTE SITE « PERSONNES VULNÉRABLES EN EUROPE »

The website on “The Vulnerable in Europe” has two sections: one on protective measures for minors, the other for adults. Developed with the European Commission’s support and available in three languages (English, French and German), it provides information on the laws of the 22 EU countries with the notarial system.

Le site « Personnes vulnérables en Europe » comporte deux sections : l’une consacrée aux mesures de protection pour les mineurs, l’autre pour les majeurs. Réalisé avec le soutien de la Commission européenne et disponible en 3 langues (allemand, anglais et français), il met à disposition des fiches d’information sur le droit des pays connaissant le système notarial, soit 22 pays européens.



www.the-vulnerable.eu

EUROPEAN DIRECTORY OF NOTARIES ANNUAIRE DES NOTAIRES D'EUROPE

This directory lists the European Union’s 40 000 notaries. It provides their contact details and languages spoken. This service is available in the EU’s 23 languages.

Cet annuaire recense les 40 000 notaires de l’Union européenne. Il renseigne sur les coordonnées de contact et indique également les langues utilisées par le notaire. Ce service est disponible dans les 23 langues de l’Union européenne.



www.notaries-directory.eu

SOCIAL MEDIA RÉSEAUX SOCIAUX



Follow the CNUE on Twitter @EUnotaries to discover the latest news, events, publications and press releases. The CNUE currently has more than 1700 followers!

Suivez le CNUE sur Twitter @EUnotaries pour découvrir les dernières nouvelles, les évènements, les publications ou les communiqués de presse. Le CNUE compte aujourd'hui plus de 1700 followers !



Discover the CNUE's account / Découvrez le compte du CNUE

<https://twitter.com/EUnotaries>



Join the Notaries of Europe community at /
Rejoignez la communauté des Notaires d'Europe sur

<https://www.linkedin.com/company/council-of-the-notariats-of-the-european-union>



The CNUE has its own channel on YouTube.
Le CNUE dispose de sa propre chaîne de diffusion sur le réseau YouTube.

The latest videos are available at /
Les dernières vidéos sont ainsi mises à disposition sur

<https://www.youtube.com/user/EUNotaries>



**MESSAGE FROM MR MARIUS KOHLER,
FUTURE CNUE PRESIDENT FOR 2018**

**MESSAGE DE ME MARIUS KOHLER,
FUTUR PRÉSIDENT DU CNUE 2018**

With the EU legislator currently seeking to adapt the legal framework for cross-border business activity to today's increasingly digitalised world, the German CNUE Presidency's main concern will without doubt be primarily focused on the notary's role in company law against the background of the envisaged EU instruments in this field (namely the Company Law Package and the Single Digital Gateway).

Le législateur européen cherchant actuellement à adapter le cadre juridique pour les activités commerciales transfrontalières au monde de plus en plus numérisé d'aujourd'hui, la principale préoccupation de la présidence allemande du CNUE sera sans aucun doute centrée sur le rôle du notaire en matière de droit des sociétés dans le contexte des instruments européens envisagés dans ce domaine (à savoir le paquet « Droit des sociétés » et le portail numérique unique).



Dr Marius Kohler, LL.M. (Harvard)

Many Member States, for the benefit both of the consumer as well as public welfare, have outsourced essential tasks and functions in connection with company law from the commercial courts to the notary as an external state official who is responsible for ensuring the reliability of the commercial register alongside the register clerks. Given the outstanding legal as well as economic significance of the commercial registers, which are often endowed with public faith and allow for a bona fide acquisition of rights,

De nombreux États membres, dans l'intérêt tant du consommateur que du bien-être public, ont sous-traité des tâches et fonctions essentielles en matière de droit des sociétés, du tribunal de commerce au notaire, en tant qu'officier extérieur de l'État chargé d'assurer la fiabilité du registre du commerce aux côtés des greffiers. Compte tenu de l'importance juridique et économique exceptionnelle des registres du commerce, qui sont souvent dotés de la confiance publique et permettent d'acquérir de bonne

Continued on page 44
>>

Suite page 44
>>

it will be one of the main challenges for the CNUE to assist the EU legislator on its evolutionary way to implement the achievements of today's digital world into the EU's legal framework while at the same time preventing any disruption within this sensitive, current system of company and registration law in place in the Member States.

Besides, 2018 will also be dedicated to the training of notaries across Europe on the new EU regulations on matrimonial property regimes and the property consequences of registered partnerships that will be applicable in 17 EU Member States as of 29 January 2019. To this end, we are planning to organise a series of cross-border training events based on the already tested model of the seminars on the EU Successions Regulation – a success that earned us notaries of Europe the European Commission's explicit acknowledgement for achieving the highest density of legal training of all legal professions in the Union. We thus feel encouraged to continue on this path, always keeping in mind that Europe is not just what is given to us by the European institutions what rather what we ourselves make out of it!

foi des droits, le CNUE aura pour principal défi d'aider le législateur européen à mettre en œuvre les acquis du monde numérique d'aujourd'hui dans le cadre juridique de l'UE tout en évitant toute perturbation au sein de ce système sensible et actuel de droit des sociétés et d'enregistrement en vigueur dans les États membres.

Par ailleurs, 2018 sera également consacrée à la formation des notaires dans toute l'Europe sur les nouveaux règlements européens relatifs aux régimes matrimoniaux et aux conséquences patrimoniales des partenariats enregistrés, qui entreront en vigueur dans 17 États membres de l'UE à partir du 29 janvier 2019. A cette fin, nous envisageons d'organiser une série de formations transfrontalières sur le modèle déjà éprouvé des séminaires sur le règlement européen relatif aux successions - un succès qui nous a valu la reconnaissance explicite des notaires d'Europe par la Commission européenne pour avoir atteint la plus haute densité de formation juridique de toutes les professions juridiques de l'Union. Nous nous sentons donc encouragés de continuer sur cette voie, en gardant toujours à l'esprit que l'Europe n'est pas seulement ce qui nous est donnée par les institutions européennes, mais ce que nous en faisons nous-mêmes !



CONSEIL DES NOTARIATS DE L'UNION EUROPÉENNE

AVENUE DE CORTENBERGH, 120 - B-1000 BRUXELLES

TÉL: + 32 (0)2 513 95 29 - FAX: +32 (0)2 513 93 82

E-MAIL: INFO@CNUE.BE

SITE WEB : WWW.NOTAIRESDEUROPE.EU